



Le fil des mobilités actives

28 mars 2024

“Bâtir ensemble les projets de mobilité du quotidien” : les mobilités actives s'imposent dans les SERM

En introduction du livre blanc sur les Services express régionaux métropolitains (SERM), publié par la Direction Générale des infrastructures, des transports et des mobilités, la Société des grands projets et SCNF Réseau, Patrice Vergriete déclare : “(...) les SERM intègrent de façon complémentaire cars express, vélo et marche, covoiturage, pour une véritable intermodalité « sans couture ». La messe est dite : grâce à une forte mobilisation collective, les schémas vélos font maintenant partie intégrante des schémas nationaux du transport.

Léger retour en arrière : fin de l'année 2023, [le fil du Club](#) s'était penché sur [la loi relative aux Services express régionaux métropolitains](#), promulgué par le Président de la République avant les fêtes. Ce livre blanc concrétise l'ambition annoncée par cette loi pour les SERM dans lequel les mobilités actives devront avoir toute leur place afin d'établir un schéma de transport multimodal cohérent et répondre aux besoins variés des habitants.

Le ministre précise que les premières labellisations de projets SERM, marquant le début du processus, auront lieu au printemps 2024. En milieu d'année, une conférence nationale sur leur financement sera organisée pour discuter des solutions visant à renforcer l'offre de manière significative. À suivre donc.

[Le livre blanc dans son intégralité](#)

Aménager le réseau cyclable en territoires peu denses : les préconisations de la DGITM

À travers le guide “Aménager le réseau cyclable en dehors des agglomérations : Planifier et choisir les types d'aménagements”, la Direction Générale des infrastructures, des transports et des mobilités, livre des préconisations pour

hiérarchiser la voirie en tenant compte de la fréquentation motorisée et cycliste et propose différentes solutions d'aménagement.

Le guide établit que la hiérarchisation du réseau cyclable implique de classer les voies en fonction de leur importance et de leur niveau de service pour offrir de meilleures conditions de déplacement et de sécurité aux cyclistes. Les interactions entre les hiérarchies des modes de transport permettent d'identifier les incompatibilités et de proposer des aménagements alternatifs. Un éclairage est donné sur certains aménagements cyclables, en tenant compte du niveau de service souhaité, de la densité du trafic motorisé et des contraintes environnementales. La section 7 présente de manière synthétique plusieurs solutions possibles et précise les critères à prendre en compte pour orienter le choix des aménagements. Il offre un catalogue détaillé des différentes formes d'aménagement et de leur domaine d'application. Il fait également le focus sur certains cas particuliers nécessitant des adaptations.

[Consulter le guide](#)

Tableau des aménagements	Catégories de réseau cyclable	Réseau cyclable secondaire	Réseau cyclable principal	Réseau cyclable à haut niveau de service
Catégories de trafic motorisé (selon les définitions du 6.26.2)				
Aménagement autonome	Trafic motorisé interdit ou réglementé (véhicules d'entretien et de secours, éventuellement riverains sur voies vertes)	<u>piste cyclable</u> <u>voie verte</u>	<u>piste cyclable</u> voie verte	<u>piste cyclable</u> voie verte
Routes secondaires pour le trafic motorisé (hors du domaine d'application de l'ARP)	Routes à très faible trafic (jusqu'à 100 véhicules par jour et peu de poids lourds)	<u>mixité</u>	<u>mixité</u>	<u>mixité</u> piste cyclable
	Routes à faible trafic (jusqu'à 800 véhicules ou 30 poids lourds par jour)	<u>mixité</u> (jusqu'à 500 véhicules par jour seulement si largeur inférieure à 4,20 m) piste cyclable <u>chaussée à voie centrale banalisée</u>	<u>mixité sur route de largeur supérieure à 4,20 m</u> <u>piste cyclable</u> <u>chaussée à voie centrale banalisée</u>	<u>piste cyclable</u>
	Routes secondaires ordinaires (jusqu'à 2500 véhicules par jour hors application de l'ARP)	<u>mixité jusqu'à 1000 véhicules par jour si largeur supérieure à 5,20 m, 1500 si largeur supérieure à 7 m</u> <u>piste cyclable</u> bande multifonctionnelle ou bande cyclable (si largeur supérieure à 6 m)	<u>piste cyclable</u>	<u>piste cyclable</u>
Route principale pour le trafic motorisé (application de l'ARP)	Niveau de fonction modéré (jusqu'à 4000 véhicules ou 300 poids lourds par jour)	<u>bande multifonctionnelle</u> bande cyclable <u>piste cyclable</u> voie verte	<u>piste cyclable</u> voie verte <u>itinéraire alternatif</u>	<u>piste cyclable</u> voie verte <u>itinéraire alternatif</u>
	Niveau de fonctions intermédiaire (jusqu'à 10000 véhicules ou 500 poids lourds par jour)	<u>piste cyclable</u> <u>voie verte</u>	<u>itinéraire alternatif</u> <u>piste cyclable</u> voie verte	<u>itinéraire alternatif</u> piste cyclable si impossibilité
	Niveau de fonctions élevé (plus de 10000 véhicules ou de 500 poids lourds par jour), créneaux de dépassement, routes à trois voies	<u>itinéraire alternatif</u> piste cyclable ou voie verte en cas de besoin pour la desserte riveraine	<u>itinéraire alternatif</u> piste cyclable ou voie verte si impossibilité	<u>itinéraire alternatif</u> piste cyclable si impossibilité

24e édition du congrès de la FUB : une nouvelle gouvernance annoncée pour 2025



Les 21 et 22 mars se tenait à Grenoble le 24e congrès de la FUB "2030 : une France cyclable !". L'occasion pour le Club et Vélo et Territoires de tenir un stand commun dédié aux collectivités. Un riche programme était proposé : visites de terrain, exposants, conférences, ateliers... La date de lancement du prochain baromètre a été donnée : mars 2025 pour des résultats à l'automne, avant les élections municipales. Lors de l'assemblée générale qui a suivi le congrès, les adhérents de la FUB ont délibéré pour modifier leur gouvernance, avec la mise en place d'une collégiale composée de 6 personnes. Le partage des domaines de compétences devrait être connu le 2 avril, suite au bureau de la FUB.

Après neuf ans de présidence, Olivier Schneider continuera à assumer ses responsabilités « à temps plein » au sein de cette collégiale, jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur au printemps 2025.

Photo : le temps d'un échange entre Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes métropole, Éric Piolle, maire de Grenoble, Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin, Catherine Pilon, secrétaire générale du Club et Vincent Dulong, délégué général de la FUB.

En chiffres

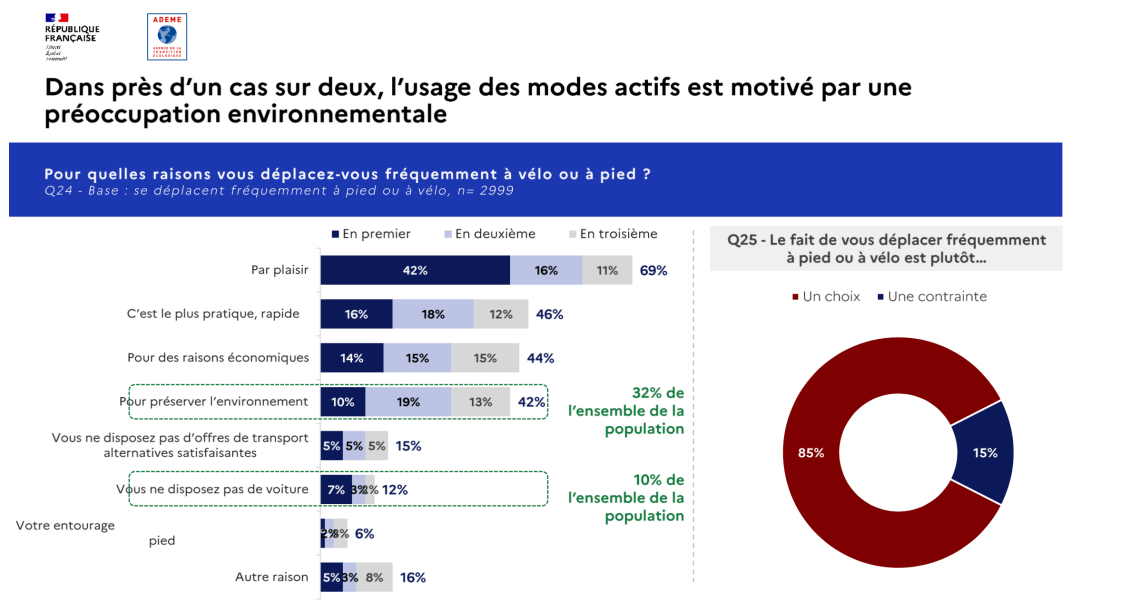
72 %

Pour 72% des Français, l'Etat devrait faire plus pour préserver l'environnement, même si cela signifie contrôler ou limiter certaines

pratiques (voyages en avion, déplacements avec des véhicules qui roulent à l'essence...)

Ce chiffre est tiré du nouveau baromètre de L'ADEME, en partenariat avec l'ObSoCo, sur les "Sobriétés et modes de vie". Celui-ci vise à comprendre les pratiques et perceptions des Français sur ce thème, ainsi que les conditions pour mettre en place des démarches collectives et individuelles de sobriété, et leurs impacts sur différents publics.

Source : <https://presse.ademe.fr/2024/03/sobriete-au-quotidien-entre-envie-dagir-et-contraintes-quotidiennes.html>



Du côté de chez vous

[La région Grand Est \(44\) promeut la pratique du vélo à l'échelle régionale via un schéma directeur cyclable](#), fruit d'une collaboration avec les départements et territoires. Intégrant le Plan Vélo 2022-2028, il relie les initiatives européennes/nationales aux niveaux locaux et départementaux, avec 6 320 km d'itinéraires prévus, favorisant des trajets sécurisés pour tous. Avec un investissement de 95 millions d'euros du Contrat de Plan Etat-Région et un soutien financier régional de 10 euros par habitant, le schéma ambitionne une couverture exhaustive et équilibrée du territoire en pistes cyclables de qualité.

[Allaire \(56\) - L'Abri des cyclistes : une boutique vélo qui ne vend pas de vélos](#)

Alex Barbier, créateur de L'Abri des cyclistes à Allaire, veut encourager une vie quotidienne sans voiture : sa boutique offre des services d'entretien de

vélos pour particuliers, entreprises et collectivités, ainsi que des ateliers de sensibilisation aux mobilités actives.

[La rénovation de la rue Francis-Monnoyeur à Noyal-sur-Vilaine \(35\)](#), vient de se terminer après près de quatre ans de travaux répartis en trois phases. Coûtant plus d'un million d'euros, les travaux ont inclus l'aménagement d'une voie verte, la modernisation de l'éclairage, la création d'un rond-point et l'installation d'un parking équipé d'une ombrière photovoltaïque et de bornes de recharge électrique.

[Le Département de l'Ain \(01\) développe son schéma des mobilités](#) avec une stratégie à 20 ans pour guider ses actions, axée sur la promotion de la mobilité, le développement territorial et la transition écologique, tout en favorisant la sécurité et la multimodalité.

En bref

Replay Webinaire : quels outils numériques pour faciliter la marche ?

La Fabrique des Mobilités en partenariat avec l'ADEME lance un cycle sur la marche sur l'angle du numérique. Un webinaire, organisé le 26 mars, explorait cette dynamique, avec Thierry du Crest et Suzanne Lécroart (La Coordination interministérielle au vélo et à la marche), Iris Héran-Gobert et Severine Ikkawi (Fédération Française de la Randonnée Pédestre), Bertrand Gervais (Someware).

[Voir le replay](#) et [télécharger la présentation](#)

Guider les collectivités dans la mise en place de Zones à faibles émissions

Le gouvernement publie des "feuilletts de pratiques" pour soutenir les collectivités et les professionnels dans la mise en œuvre des ZFE. Fruit d'une collaboration entre plusieurs entités, ces guides, à destination des douze métropoles concernées, visent à harmoniser les dérogations aux restrictions de circulation entre les différentes ZFE et à aider les collectivités à créer des chartes de logistique urbaine pour mieux intégrer les acteurs économiques. Ces outils ont pour objectif d'améliorer la lisibilité des mesures pour les usagers de la route et de favoriser une transition plus fluide vers des zones urbaines plus respectueuses de l'environnement.

Consulter les feuilletts [ici](#)

Mobilités durable et cyclo-logistique : réunions en visioconférence proposées par l'Observatoire européen du centre-ville

L'Observatoire européen du centre-ville, lancé au Parlement européen à

Strasbourg le 8 février 2024, [propose des réunions en visioconférence pour faciliter l'échange d'expériences et d'initiatives de revitalisation des centres-villes entre les villes européennes.](#)

Nous attirons votre attention sur deux réunions programmées en avril :
L'aménagement et les mobilités durables - jeudi 4 avril de 14h30 à 16h30 - [Inscrivez-vous](#)

Logistique et livraison du dernier kilomètre - lundi 8 avril de 15h à 17h - [Inscrivez-vous](#)

Atelier cyclo-logistique : Promenade en vélo cargo au Havre le 3 avril

Organisé dans le cadre du Grand Défi Écologique, cet événement rassemble des élus de toute la France au Havre Seine Métropole. Au programme, une présentation des leviers pour favoriser la cyclo-logistique et une visite à vélo coorganisée avec SoFUB. Cet atelier, ouvert aux participants au Grand Défi ADEME, se déroulera le 3 avril de 16h à 17h30 au Carré des Docks du Havre.

[En savoir plus](#)

FORMATIONS

Les prochaines formations organisées par AGIR Formations et Le Club, pour les collectivités adhérentes :

Les Masterclass de Copenhaguenize

Du 25 au 27 septembre 2024, à Paris

Copenhaguenize revient avec ses Masterclass à Paris, du 25 au 27 septembre 2024. Trois jours de cours intensif sur l'urbanisme à vélo rassemblant les meilleures pratiques de Copenhague et du monde entier autour de conférences, de visites et d'ateliers. Une session préalable est organisée à Copenhague, du 12 au 14 juin.

[Les inscriptions sont ouvertes avec un tarif Early bird pour les collectivités adhérentes au Club.](#)

AGENDA

3 avril 2024

Webinaire Mobiscol : « Pouvoir rouler régulièrement à vélo : comment pérenniser la pratique du vélo chez les jeunes ? »

Première session du cycle « La parole aux chercheur.euse.s » avec Thibaut Derigny, maître de conférences à l'Université de Pau et chercheur au laboratoire MEPS, partagera [ses recherches](#) sur le thème « Pouvoir rouler régulièrement à vélo : comment pérenniser la pratique du vélo chez les jeunes ? ».

[Informations et inscription](#)

5 avril 2024

Visites et rencontres à Chartres dans le cadre de la campagne “Villes apaisées, Quartiers à vivre !”

Le 5 avril 2024 auront lieu des visites et rencontres à Chartres, organisées par la ville, Rue de l'avenir et le Club dans le cadre de la campagne “Villes apaisées, Quartiers à vivre”.

Inscriptions jusqu'au 22 mars : [lien du formulaire](#)

10 avril 2024

Webinaire Génération Vélo pour vous accompagner dans la mise en place du SRAV

Le programme CEE Génération Vélo organise des webinaires à destination des collectivités pour accompagner et financer le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Le prochain rendez-vous est :

- Mercredi 10 avril de 11h à 12h

[Le planning complet des webinaire et inscription](#)

Du 1 au 3 octobre 2024

Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024

[Informations](#)

RECRUTEMENT

**Communauté de Communes Roumois Seine - Chargé.e de projets
mobilités actives**

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Vélo et Territoires - Chargé.e d'Observation Vélo en CDI

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

**Ile de France Mobilités - Chargé.e de projets Intermodalités et
nouvelles mobilités**

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

CÔTÉ CLUB

Vous pouvez consulter **le dernier numéro du magazine du club “Ville et vélo” n° 102** (décembre 2023), qui revient sur le Congrès du Club qui s’est tenu à Clermont Ferrand à l’automne 2023, sur [notre site](#).

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)